Image not found or type unknown

Vente d'un fonds de commerce et loyers impayés

Par **JSN**, le **08/02/2016** à **02:50**

Bonjour,

En qualité de bailleur, mon locataire m'a affirmé qu'il mettait fin au bail, dans un délai de deux mois. comprenant sa situation nous avons estimé que ces 2 mois seraient payés par la caution. 1 mois et demi plus tard " après les deux mois n'ayant pas reçu de loyer, je l'informe que j'ai trouver un autre locataire et qu'il devait venir déménager le local. A deux reprises il m'a répondu que ce serait fait dans les temps.Lors de notre dernier échange il m'informe qu'il a trouver un repreneur pour continuer l'activité. Entre temps j'ai fait le malheur de signer un nouveau bail. J'ai basé cette relation sur la parole donné et malheureusement je me retrouve entre l'enclume et le marteau.Que dois je faire sachant qu'il s'agissait d'un 3 6 9 et que l'on était à 2 ans d'activité.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés